



## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant <b>Centre Éducatif Bouge O Max Inc.</b>		Date d'inspection <b>Le 05 décembre 2025</b>	
Nom de l'établissement <b>Centre Éducatif Bouge O Max 2</b>		Numéro de permis <b>2024044</b>	
Adresse <b>475 rue de l'Église Saint-André NB E3Y 2Y2</b>		Numéro de téléphone <b>(506) 473-1090</b>	
Type de permis <b>Garderie éducative à temps plein</b>	Nombre maximal d'enfants <b>60</b>		Âges des enfants <b>PRÉSCOLAIRE</b> <b>ÂGE SCOLAIRE</b>
Personnel SGE <b>Pascale Dumont-Levesque</b>	Titre du poste <b>Mentor en assurance de la qualité</b>		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Le titulaire de permis doit afficher dans un endroit bien en vue dans l'établissement à l'égard duquel le permis a été délivré les documents suivants : a) le permis; b) un rapport fourni en application de l'article 23; c) un arrêté pris en vertu de l'article 28; d) un permis conditionnel délivré en vertu de l'article 29.	21(a) – (d)	05 déc. 2025	05 déc. 2025
Commentaires: La lacune est maintenant conforme. Le dernier rapport d'inspection a été imprimer et afficher avant mon départ.			

Commentaires généraux
Lors de ma visite non planifiée en avant-midi (température ressentie -28), j'observe la conformité pour le ratio de tous les groupes d'âge présent. Journée pédagogique, les après-classes sont présents. Les éléments suivants sont observés durant ma visite : - Les exigences d'affichage sont : la routine quotidienne, le menu pour les collations et du dîner, la procédure d'évacuation, le nom et le numéro de téléphone pour les personnes contact, aucune allergie constituant un danger de mort et le permis. - Effets personnel : Un espace dédié, identifié au nom de chaque enfant, permettant un accès facile et un rangement séparé pour chacun. - Espace de rangement : Les produits chimiques, toxiques et d'entretien sont entreposés sous clé. - Les médicaments sont entreposés sous clé et les fiches d'administration sont remplies lorsque requis. - Les 2 registres d'incident pour les incidents mineurs sont tenus à jour et signés par les parents. - Chaque groupe dispose d'une planification d'activités consignée dans un cahier, un calendrier et\ou l'application Parent. Observation de la collation fournie par la garderie pour les enfants d'âge préscolaire (toast avec du beurre d'arachide et\ou de la confiture avec des raisins secs). Discussion avec l'exploitante et l'administratrice concernant le nombre d'enfants dans un groupe\local ne dépasse pas le nombre pouvant être assigné à 2 éducateurs.

original signé par

**Pascale Dumont-Levesque**

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 05 décembre 2025

Date

original signé par

**Brigitte Laforest Guerrette**

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*

Le 05 décembre 2025

---

Date